



**Bureau régional
de Dakar**

**Assemblée Générale de la Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs
Généraux des institutions d'enseignement supérieur et de recherche
membres du REESAO.**

Ouagadougou

25-27 Avril 2016

**Discours de Madame Ann Therese Ndong-Jatta
Directrice du Bureau de l'UNESCO à Dakar**

- Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Madame la Représentante résidente de la BAD au Burkina Faso,
- Monsieur le Secrétaire Général du CAMES ;
- Monsieur le Président du REESAO,
- Mesdames, Messieurs, les Présidents, Recteurs et Directeurs et Directrices Généraux des Institutions d'enseignement supérieur du REESAO.
- Mesdames, Messieurs,
- Chers Partenaires.

Le développement de l'enseignement supérieur et l'amélioration de sa qualité sont des préoccupations de premier ordre pour l'UNESCO qui ne ménage aucun effort pour accompagner les pays, les institutions d'enseignement et de formation dans leur projet de développement en vue de faire de l'enseignement supérieur, un outil de développement durable et de transformation de la société.

Plusieurs actions témoignent de cet engagement permanent de l'UNESCO :

- i. l'organisation des conférences mondiales sur l'enseignement supérieur (1998 à Paris et en 2009) et de conférences internationales sur l'éducation avec la participation des pays, des enseignants, des étudiants, des ONG et des partenaires au développement afin de clarifier ensemble les visions et missions de l'enseignement supérieur, de rappeler la nécessité de l'engagement

continu des partenaires et acteurs et la mise en œuvre des actions fortes en vue de rénover l'enseignement supérieur.

- ii. la production de nombreux ouvrages portant sur diverses problématiques et préoccupations afin de nourrir la réflexion des acteurs de l'enseignement supérieur,
- iii. l'élaboration de nombreux outils normatifs, de textes et conventions destinés à encadrer les interventions et actions dans l'enseignement supérieur,
- iv. l'intervention directe auprès des pays et des institutions d'enseignement supérieur à travers des projets et actions spécifiques. Les plus récentes pour notre région sont par exemple le projet PADTICE mené avec l'UEMOA, les projets d'appui à la mise en place des structures nationales d'accréditation et la formation des acteurs de l'Université en Assurance qualité menée avec le DAAD.

Mesdames et Messieurs,

La question de la qualité de l'enseignement supérieur, la reconnaissance des titres, diplômes, grades et études universitaires telles que définies par la Convention d'Addis-Abeba constitue une haute préoccupation pour l'UNESCO et l'Union Africaine.

En effet, la 26ème session ordinaire de l'Union Africaine tenue le 30-31 Janvier 2016 a :

- Adopté le cadre panafricain d'Assurance de la Qualité et d'Accréditation (PAQAF) validé

- Exhorté ses États membres à ratifier la convention d'Addis-Abeba, à accélérer la mise en place du Groupe de travail informel pour sa mise en œuvre et à désigner les points focaux pour son suivi,
- Demandé (i) à la Commission de l'Union, en collaboration avec l'UNESCO de coordonner le partenariat éducatif et de soutenir la mise en œuvre du processus d'harmonisation de l'éducation en Afrique, (ii) aux États membres et aux partenaires de promouvoir l'alignement des initiatives de transférabilité des compétences en matière d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle relatives aux travaux en cours sur l'harmonisation et l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

Vous comprenez avec moi, que le Bureau de l'UNESCO à Dakar accompagnera volontiers le REESAO dans l'harmonisation des offres de formation LMD qu'il a consigné dans son plan d'action prioritaire lors de son Assemblée Générale tenu à Niamey en février 2015.

C'est le lieu de remercier le dynamisme et le leadership de l'équipe dirigeante du REESAO ainsi que les contributions des partenaires, l'UEMOA, la BAD et l'Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) qui ont soutenu l'activité d'harmonisation des programmes de formation en Sciences et Technologies.

L'UNESCO y a contribué en apportant son appui technique et l'organisation de l'atelier préparatoire qui s'est tenu en octobre dans les bureaux de l'UNESCO à Dakar et qui a permis d'obtenir les documents et outils qui ont servi d'intrants aux ateliers de Ouagadougou.

Je félicite Pr Abarchi pour son abnégation car des résultats très appréciables et concrets sont obtenus.

Il reste à achever l'harmonisation des programmes pour le niveau Master en Sciences et Technologies et dans les six domaines de formations LMD restants. Pour l'UNESCO, l'effort sera maintenu par la mobilisation de tous les acteurs et partenaires possibles afin d'achever l'œuvre entamée et l'élargir aux autres pays de l'espace CEDEAO.

Mesdames et Messieurs,

La présente assemblée générale du REESAO se tient en une période difficile de la vie de nos pays du Sahel caractérisée par les crises socio-économiques et politiques et le terrorisme qui finiront par annihiler tous les efforts de développement si nous ne réagissons pas efficacement. Face à une jeunesse pour la plupart désœuvrée et en quête d'identité, l'accélération des mouvements de radicalisation et de sensibilisation aux idéologies extrémistes avec un endoctrinement orienté vers les jeunes, l'enseignement supérieur a un grand rôle à jouer dans l'instauration d'une paix durable et le développement durable car il a la capacité de transformer la vie des individus et des sociétés.

C'est ainsi qu'en plus des leurs missions traditionnelles d'éducation, de formation et de recherche, les établissements d'enseignement supérieur doivent renforcer (i) leurs fonctions de services à la communauté, (ii) la formation de citoyennes et citoyens responsables, (iii) ses acteurs doivent mettre au service de la société leur capacité et fonction critique et éthique (utiliser leurs capacités intellectuelles pour défendre les valeurs éthiques comme la paix, la justice, la liberté, l'égalité et la solidarité) et enfin (iv) l'enseignement

supérieur doit se positionner comme un partenaire actif des autres secteurs et acteurs du système éducatif.

Je me réjouis de ce fait, que les conférences inaugurales auxquelles nous assisteront aient retenues un thème sur l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur.

Comment articuler les programmes de formation avec les besoins du monde du travail ? Comment encourager le développement de l'esprit d'initiative chez les étudiantes et étudiants afin de les inciter à créer des emplois ?

Ce sont des questions qui sont traitées dans la sphère de la professionnalisation de l'enseignement supérieur exprimée par la mise en œuvre du système LMD. Un intérêt particulier doit y être apporté au cours des travaux d'harmonisation des programmes de formation que nous avons engagés.

Mesdames, Messieurs, Chers participants,

Pour soutenir les universités et la communauté ouest-africaine dans la formation de citoyennes et citoyens responsables épris de paix et de justice, l'UNESCO a produit en collaboration avec la CEDEAO, des modules de formation sur l'Éducation à la culture de la paix, aux droits humains, à la citoyenneté et à la démocratie.

Lors de l'Assemblée générale du REESAO qui s'est tenue l'année dernière à Niamey, j'ai proposé la vulgarisation desdits modules de formation dans tout le système éducatif. Il est nécessaire de concrétiser cette action avec les partenaires compte tenu des menaces qui pèsent sur notre société.

Mesdames et Messieurs, je remercie l'Université Ouaga 2 et les autorités en charge de l'enseignement supérieur du Burkina Faso pour les commodités offertes et l'accueil de la présente assemblée générale du REESAO.

Je souhaite plein succès à nos travaux

Je vous remercie.